



COMMISSION
FINANCES ET FISCALITE

LA LOI DE FINANCES (LFI) 2022

Les éléments essentiels de la loi de finances à retenir pour
construire le budget de sa commune



Note préparatoire du 25/01/2022

I INTERVENANTS

Clément BOUSQUET, consultant et fondateur de CBG
Territoires

Valentin SAUQUES, chargé d'études à l'Institut Paris Région

Adrien SERRE, consultant pour Partenaires Finances Locales

.....

🕒 Le 25 janvier 2022 de 14h00 à 15h30

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤
- COLAS Romain, maire de Boussy-Saint-Antoine (91)
 - MERCHAT Sophie, seconde adjointe au maire, déléguée aux finances d'Enghien-les-Bains (95)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/92037078310?pwd=Q0RCbnlkaGxVQnJvWWVxNThERk0OUT09>

ID de réunion : 920 3707 8310

Mot de passe : 880502

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

I OBJECTIFS

- Retour sur la rencontre Maires – Parlementaires et les échanges avec le rapporteur du budget et le président de la commission finances du Sénat
- Echanger sur les impacts de la loi de finances pour les communes franciliennes

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Historique de la loi de finances 2022 et activité de l'AMIF

Dans le cadre de sa commission finances – fiscalité, et en lien direct avec l'actualité budgétaire, les élus référents de la commission ont souhaité organiser plusieurs temps de présentation et de réflexion sur le projet de loi de finances 2022 et ses impacts pour le budget des communes.

Ces temps d'échanges de l'AMIF suivent directement les différentes étapes de discussion du texte au Parlement.

Les différents échanges organisés par l'AMIF sur le Projet de loi de finances 2022 :

- Présentation générale du PLF 2022 en commission finances de l'AMIF du 12 octobre 2021

Résumé : En séance, une présentation générale du PLF, dont un point récapitulatif de la situation macroéconomique de l'Île-de-France, et une prise de position des membres de la commission pour porter un amendement concernant un besoin de transparence sur la répartition géographique de la DSIL

- Point d'étape en Commission finances de l'AMIF du 30 novembre 2021

Résumé : Point d'étape en introduction de la séance sur les nouveaux amendements concernant les collectivités, intégrés par les parlementaires, après le rejet en première lecture du texte par le Sénat.

- Rencontre Maires – Parlementaires organisée par l'AMIF du 20 janvier 2022

Résumé : Echange sur la loi de finances 2022 entre les élus référents de la commission finances d'une part, et le rapporteur du budget Laurent Saint-Martin et Claude Raynal, Président de la commission finances du Sénat, d'autre part.

- Echange sur l'autonomie fiscale des communes
- Echange sur l'avenir de la Métropole du Grand Paris
- Partage de l'inquiétude sur l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières pour les collectivités

Décryptage des impacts de la loi de finances 2022 pour la construction du budget communal

Pour permettre un meilleur décryptage de ces impacts, les cabinets CBG Territoires et Partenaires Finances Locales ont travaillé pour l'AMIF sur deux documents, en annexe de cette note, permettant notamment de préparer les différentes étapes budgétaires qui précèdent l'adoption du budget (débat d'orientation budgétaire, vote budget primitif, etc...)

Ces deux documents reviennent notamment sur l'environnement économique actuel et les impacts financiers de la loi de finances (LFI) par chapitre budgétaire :

Sur L'environnement économique et financier :

L'année 2021 marque un rebond économique à la suite des ralentissements des échanges engendrés par la crise sanitaire mondiale.

Ces développements favorables ont conduit le gouvernement à revoir à la hausse la prévision de croissance du PIB pour 2021, à 6 %. L'activité revient à son niveau d'avant crise dès la fin de l'année 2021.

Une évaluation menée par le SIPPAREC, relative à la hausse des prix de l'énergie, évalue l'augmentation générale des prix de l'électricité pour les collectivités d'environ 20 à 25%, malgré les engagements du Gouvernement pour réduire cette hausse des coûts.

Sur l'impact sur les recettes des collectivités de la LFI 2022 :

Concernant la fiscalité des collectivités, la LFI 2022 intégrera notamment :

- La compensation du taux de Taxe d'Habitation (TH)
- La prise en compte des rôles supplémentaires de TH par l'Etat
- Une valorisation des bases fiscales
- Une compensation pour les logements sociaux

Concernant les dotations de l'Etat :

- Les évolutions de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)
- La diminution pour certaines communes de la dotation forfaitaire de fonctionnement
- Les perspectives de contribution des communes à la péréquation

L'impact sur les dépenses de fonctionnement de la LFI 2022 :

Différentes mesures de la LFI (notamment la revalorisation des fonctionnaires de catégorie C) impacteront les budgets des collectivités en augmentant la masse salariale du budget des collectivités, essentiellement pour le bloc communal.

Les évolutions des subventions en investissement de la LFI 2022 :

Ces évolutions concernent notamment un changement de calendrier et du niveau d'abondement de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). L'AMIF avait porté, suite à sa séance du 12 octobre 2021, un amendement pour l'établissement d'un rapport concernant la répartition de cette DSIL pour une meilleure transparence de la répartition géographique des crédits attribués et consommés. Cet amendement n'a finalement pas été retenu lors des discussions parlementaires.

Etat des lieux sur le partage de la fiscalité locale et des modifications intégrées dans la LFI 2022 :

Plusieurs modifications devraient intervenir concernant l'avenir de la Métropole du Grand Paris (MGP), sur la contribution des communes aux établissements publics

territoriaux (EPT) et sur l'encadrement de la procédure relative aux autorisations de compensation (AC).

Dans le cadre de chroniques réalisées sur la fiscalité locale en Ile-de-France¹, l'Institut Paris Région travaille ainsi à une nouvelle analyse portant sur l'évolution de ces relations financières.

I PROPOSITION DE DÉROULÉ

14H00 - 14H15 Introduction de la séance par les élus référents et retour sur la rencontre Maires – Parlementaires du 20 janvier (15 minutes)

14H15 - 15H Temps de présentation des intervenants (45 minutes)

- **Clément BOUSQUET**, consultant et fondateur de CBG Territoires
- **Adrien SERRE**, consultant pour Partenaires Finances Locales
- **Valentin SAUQUES**, chargé d'études à l'Institut Paris Région

15H - 15H25 Séquence de questions/réponses avec les participants (25 minutes)

15H25 - 15H30 Conclusion des élus référents (5 minutes)

¹ A retrouver à l'adresse suivante : [Gouvernance \(institutparisregion.fr\)](https://www.institutparisregion.fr)